

PROGRAMME DE FORMATION

Pratiquer un accompagnement à la VAE

Une formation pour développer une posture solide d'Accompagnateur VAE et d'Architecte Accompagnateur de Parcours, avec une compréhension opérationnelle de France VAE.

Accompagnateur VAE

AAP

France VAE

Certification visée

La formation prépare à la certification « Accompagner une démarche VAE », enregistrée au RS le 30/04/2025 sous le n° 7141 et délivrée par Aboria.

4 jours

28 heures

6 pers. max

Fonctions travaillées pendant la formation

La formation permettra de travailler les fonctions d'Accompagnateur VAE et d'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP), en lien avec les étapes et les usages de la plateforme France VAE.

Une formation pensée pour des professionnels de l'accompagnement

Un cadre clair, une posture travaillée et des mises en pratique pour sécuriser les parcours VAE.

Public visé

Professionnels de l'accompagnement et de l'accompagnement vers l'emploi : conseillers emploi et insertion, conseillers en bilan de compétences, psychologues du travail, coachs, formateurs, responsables RH, gestionnaires de carrière.

La formation s'adresse aussi aux professionnels qui souhaitent clarifier leur positionnement entre les missions d'Accompagnateur VAE et celles d'AAP.

Prérequis

Être professionnel de l'accompagnement en exercice ou justifier d'une expérience minimum d'un an dans une fonction d'accompagnement, d'insertion, de conseil, de formation ou de gestion de carrière.

Modalité de vérification : étude de CV et entretien.

Les 5 objectifs de la formation

1	Maîtriser le cadre de la VAE, ses acteurs, ses financements et les étapes du parcours candidat sur France VAE.
2	Analyser la demande, la motivation et la faisabilité d'un projet VAE.
3	Adopter la posture professionnelle de l'Accompagnateur VAE et de l'AAP.
4	Construire un parcours VAE personnalisé et accompagner la lecture du référentiel et le dossier de validation.
5	Préparer le candidat au jury, assurer le suivi post-jury et maintenir une veille réglementaire.

Avant la formation : préparer l'entrée dans la VAE

Une phase asynchrone courte pour arriver avec les bons repères et les premières questions.

Préparation asynchrone

- Plusieurs vidéos seront à visionner avant le démarrage de la formation.
- Cette préparation peut prendre 1h30 à 2h30 selon le rythme de chacun.

Détail du programme

4 jours

7h par jour

28h au total

Jour 1 · Comprendre le cadre de la VAE et analyser la demande

Comprendre le cadre et l'évolution de la VAE

- Un peu d'histoire de la VAE.
- La réforme de 2022.
- Le vocabulaire, les grandes étapes et les objectifs de la VAE.

Identifier l'écosystème VAE

- Les certificateurs, les acteurs du parcours, les financeurs et les chiffres clés.

Analyser les compétences et la demande du bénéficiaire

- La notion de compétence.
- Analyse de la demande : motivation, problématiques et faisabilité.
- Identification des freins possibles : temps disponible, contraintes personnelles, difficultés méthodologiques, confiance en soi.

Découvrir la plateforme France VAE

- Utilisation de la plateforme France VAE.
- Repérage des premières étapes du parcours candidat.
- Mise en situation : analyse d'une demande réelle ou fictive.
- Test : quiz sur le cadre de la VAE.

Jour 2 · Adopter la posture d'accompagnement et conduire les entretiens VAE

Identifier la posture de l'accompagnateur VAE

- Exercice d'ouverture.
- Les atouts clés de l'accompagnateur·rice VAE.
- Posture professionnelle et éthique.

Développer les techniques d'entretien

- La reformulation.
- Les différents entretiens dans l'accompagnement VAE.
- L'entretien d'explicitation.

Travailler le dossier de faisabilité sur France VAE

- Le dossier de faisabilité sur la plateforme France VAE.
- Comment remplir le dossier de faisabilité ?

Mettre en pratique

- Mise en situation : jeux de rôles et simulations d'entretiens.
- Test : quiz sur les techniques d'entretien et le dossier de faisabilité.

Construire le parcours, accompagner le dossier et préparer le jury

Les jours 3 et 4 permettent de passer de l'analyse du parcours à la sécurisation de la démarche complète.

Jour 3 · Certification, référentiel et construction du parcours VAE

Lire et exploiter les référentiels

- Repérage des référentiels diplômes, titres et blocs de compétences.
- Identification des compétences acquises et des écarts éventuels.
- Analyse du lien entre expérience, activités exercées et attendus du certificateur.

Vérifier la cohérence du projet VAE

- Concordance entre certification, parcours, compétences et projet professionnel.
- Choix des situations professionnelles les plus pertinentes à valoriser.
- Prise en compte des contraintes, des freins et des besoins spécifiques du candidat.

Construire une stratégie personnalisée

- Définition des étapes, moyens, ressources et modalités d'accompagnement.
- Repérage des points de vigilance dans le parcours France VAE.
- Mise en situation : analyse de référentiel, CV et parcours personnalisé.
- Test : étude de cas.

Jour 4 · Accompagner le dossier, préparer le jury et sécuriser la suite

Accompagner le dossier de validation

- Organisation du travail, du temps et des preuves à mobiliser.
- Choix des situations significatives à développer dans le dossier.
- Explication de l'expérience : contexte, actions, posture, prise de recul et compétences mobilisées.

Structurer une méthode d'accompagnement efficace

- Aide à la structuration de l'écrit et au lien avec le référentiel.
- Suivi administratif et pédagogique du parcours.
- Utilisation de France VAE pour repérer les étapes clés du dossier.

Préparer le candidat au jury

- Construction d'une présentation orale personnalisée.
- Lien entre parcours, activités choisies et référentiel.
- Entraînement aux questions du jury et à la prise de recul.
- Mise en situation : extrait de dossier et oral.

Assurer le suivi post-jury et la veille

- Analyse de la décision : validation totale, validation partielle ou non-validation.
- Plan d'actions après jury et orientations possibles.
- Veille réglementaire et sectorielle pour maintenir ses pratiques à jour.

Après la formation : travaux dirigés d'ancrage

Facultatifs, mais fortement recommandés

Ces travaux dirigés ne font pas partie des modalités d'évaluation de la certification et ne conditionnent pas son obtention. Ils permettent d'ancrer les apprentissages à partir d'un candidat fictif choisi sur un diplôme du CAP au BTS, dans les 3 mois suivant la formation.

TD proposés

- TD 1 : analyse de la demande VAE.
- Rédiger l'analyse de la demande de Sophie : contexte, motivations, freins et risques, faisabilité candidat, premières recommandations.
- TD 2 : dossier de faisabilité.
- Compléter un dossier de faisabilité inspiré de France VAE.
- TD 3 : préparation du livret 2.

Modalités pratiques et informations clés

Toutes les informations utiles pour se projeter dans le parcours.

Modalités pédagogiques

- Formation en distanciel.
- Jeux de rôles, études de cas et simulations d'entretiens.
- Analyse de référentiel, posture Accompagnateur VAE / AAP et usages France VAE.
- Quiz, questionnaires d'évaluation et ressources pédagogiques.

Organisation et financement

- Durée : 28 heures, en distanciel.
- Groupe : 6 personnes maximum.
- Prérequis vérifiés par étude de CV et entretien.
- Financements possibles : CPF, OPCO, France Travail ou financement personnel.

Certification

1ère épreuve : étude de cas

Rapport écrit + soutenance orale

Cas fictif ou réel reçu par mail · Rapport écrit min. 4 pages · Présentation orale 15 à 20 min · Questions jury 30 à 45 min.

À distance · Jury de 2 professionnels VAE

2ème épreuve : mise en situation

Jeu de rôle · conduite d'entretien VAE

Tirage au sort d'une situation · Préparation 30 min sur papier · Jeu de rôle 20 à 30 min · Questions jury 30 à 45 min.

À distance · Résultats communiqués le jour-même

Coût de la formation

2 000 €

net de taxes

FINANCEMENT CPF
dont 500 € de reste à charge

Intervenantes



Karine SOULIER
Conseillère VAE

Formatrice depuis 25 ans, conseillère VAE depuis 20 ans. Plus de 800 candidats accompagnés.



Anne DEGROOTE
Consultante et fondatrice du cabinet

Consultante RH depuis 20 ans en recrutement, bilan de compétences et accompagnement VAE.

Accessibilité, certification et contact

En cas de situation de handicap nécessitant des aménagements, prendre contact avec Anne DEGROOTE au 06.15.08.54.01. Fiche France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7141/>

Prochaine session : anne.degroote@assonance-conseil.fr · 06.15.08.54.01